

Directives du programme LEAP (LEAdershiP) de la SCR

Le programme LEAP de la SCR est un programme de mentorat conçu pour les rhumatologues en début de carrière qui sont susceptibles de devenir des chefs des files canadiens en matière de recherche, d'éducation, et/ou de défense des intérêts.

Aperçu du programme

Ce programme vise à reconnaître et promouvoir le leadership chez les rhumatologues en début de carrière (dans les 5 années suivant leur formation postdoctorale en rhumatologie ou en pédorhumatologie). Le programme comprend plusieurs initiatives identifiées lors d'une évaluation des besoins auprès des participants et une collaboration avec des mentors et experts conseils canadiens. Il s'adresse aux futurs leaders exerçant en milieu universitaire ou communautaire.

Objectifs du programme

- Offrir aux jeunes rhumatologues canadiens qui le souhaitent la possibilité de participer à un programme de qualité multidimensionnel et novateur d'une durée de 2 ans, fondé sur les besoins
- Promouvoir la création de liens personnels et professionnels avec des leaders d'opinion et des collègues
- Offrir des renseignements sur le développement de carrière, les publications, la promotion de la profession et la défense des intérêts

Acquis des participants

- Se renseigner sur le maintien de l'équilibre entre les tâches départementales et autres
- Se renseigner sur l'obtention de subventions, la rédaction d'articles, la nécessité de promouvoir la profession
- Approfondir les connaissances sur la réussite en recherche
- Maintenir un dossier académique
- Améliorer les habiletés en matière de présentation et de défense des intérêts (formation sur les moyens de communication)
- Acquérir de l'expérience et des conseils sur la façon d'interagir avec les pairs, les collègues, la communauté et l'industrie pharmaceutique

Critères d'admissibilité

Pour être admissibles à ce programme, les candidats doivent être membres en règle de la SCR, avoir terminé leur formation du Collège royal et la formation de base en rhumatologie et être affiliés à une université canadienne ou être considéré comme un éventuel leader dans la communauté. Ils doivent aussi adhérer à au moins un des éléments suivants :

- Engagement avéré à l'endroit d'un niveau plus élevé de formation et d'expertise en rhumatologie et capacité de devenir un leader (nomination à un poste universitaire ou étoile montante du milieu communautaire)
- Participation active à des organismes comme la Société canadienne de rhumatologie et/ou organismes provinciaux/locaux
- Participation active à la recherche clinique ou à la recherche fondamentale
- Participation active en matière d'éducation

Critères d'évaluation

Un comité d'examen composé de membres de la SCR examinera les demandes et choisira les candidats retenus selon les critères suivants :

- C. V. (3 points)
- Énoncé des intérêts actuels et futurs en matière de recherche, d'éducation, de défense des intérêts, de leadership communautaire, etc. (4 points)
- Lettre d'appui (3 points)
- Score total 10 points

Demande d'admission

Il s'agit d'un processus de demande conjoint; la demande doit être adressée par le candidat et la personne qui l'appuie.